



Récupérer un dossier d'enquête quand on est la victime

Par **KittyBoop**, le **23/06/2019** à **11:07**

Bonjour.

Il y a plusieurs années, j'ai déposé une plainte.

Après l'enquête, l'affaire a été classée sans suite.

J'aimerais à ce jour récupérer le dossier d'enquete.

Cela est-il possible?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **23/06/2019** à **11:15**

Bonjour,

IL y a le cas des affaires non poursuivables et celui dse l' inopportunité de la poursuite :

Pour l'accès au dossier, nouvelle action en se constituant partie civile par exemple

Lisez ce dossier

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1154>